

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-3079

présenté par

M. Viry, Mme Sanquer, M. Mazaury, M. Mathiasin et Mme Youssouffa

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité  
 Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Accès et retour à l'emploi	0	0	
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	5 000 000	
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0	
Soutien des ministères sociaux	5 000 000	0	
<b>TOTAUX</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	
<b>SOLDE</b>		0	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Soutenir les activités liées aux politiques d'égalité entre les femmes et les hommes est indispensable afin de répondre à cet objectif. C'est pourquoi cet amendement prévoit d'attribuer une contribution supplémentaire aux activités liées aux politiques d'égalité entre les femmes et les hommes.

**Pour assurer la recevabilité financière de cet amendement, en respectant le cadre de la LOLF :**

- Il augmente de 5 000 000 d'euros les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action 23 – "Personnels mettant en œuvre les politiques de l'égalité entre les femmes et les hommes " du programme n° 155 "Soutien des ministères sociaux" ;
- Il réduit de 5 000 000 d'euros les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action 03 "Anticipation et accompagnement des conséquences des mutations économiques sur l'emploi" du programme n° 103 "Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi".

Monsieur le Député Stéphane Viry tient toutefois à souligner qu'il ne souhaite pas réduire les crédits alloués au programme n° 103.